

FAITS SAILLANTS

La composition de la fonction publique québécoise en mars 2025

- En mars 2025, l'effectif de la fonction publique comptait 75 686 personnes :
 - 65 064 réguliers¹;
 - 6 405 occasionnels;
 - 4 217 étudiants et stagiaires.
- Répartition de l'ensemble des personnes par catégories d'emplois² :
 - Cadres (5,7 %);
 - Professionnels (42,8 %);
 - Enseignants (1,4 %);
 - Techniciens (23,2 %);
 - Personnel de bureau (12,7 %);
 - Agents de la paix (5,3 %);
 - Ouvriers (3,4 %);
 - Étudiants et stagiaires (5,6 %).

L'évolution de l'effectif de mars 2024 à mars 2025

- L'effectif de la fonction publique a diminué de 0,9 %, entre mars 2024 et mars 2025, ce qui représente 677 personnes de moins :
 - L'effectif régulier a augmenté de 2,0 %, entre mars 2024 et mars 2025, soit une hausse de 1 304 personnes.
 - L'effectif occasionnel a diminué de 24,5 %, entre mars 2024 et mars 2025, soit une baisse de 2 081 personnes.
 - L'effectif étudiant et stagiaire a augmenté de 2,4 %, entre mars 2024 et mars 2025, soit une hausse de 100 personnes.

L'évolution de l'effectif de mars 2021 à mars 2025

- L'effectif de la fonction publique s'est accru de 14,4 %, entre mars 2021 et mars 2025, ce qui représente 9 543 personnes de plus :
 - L'effectif régulier a augmenté de 19,9 %, entre mars 2021 et mars 2025, soit une hausse de 10 792 personnes.
 - L'effectif occasionnel a diminué de 31,8 %, entre mars 2021 et mars 2025, soit une baisse de 2 985 personnes.
 - L'effectif étudiant et stagiaire a augmenté de 70,0 %, entre mars 2021 et mars 2025, soit une hausse de 1 736 personnes.

1. Lorsqu'il est utilisé avec les mots *personnel*, *effectif* ou *employé*, l'adjectif « régulier » désigne ici le personnel à statut permanent ou temporaire.

2. En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100.

L'effectif régulier

Les catégories d'emplois, le sexe et l'âge

- De mars 2021 à mars 2025, l'importance relative de la catégorie des professionnels a augmenté, passant de 45,6 % à 47,4 %. Chez les techniciens, cette proportion est passée de 24,9 % à 25,1 %, alors que pour le personnel de bureau, elle est passée de 12,8 % à 12,0 %.
- Les femmes comptaient pour 61,4 % de l'effectif régulier en mars 2025, comparativement à 59,8 % en mars 2021.
- La proportion des cadres féminines dans l'effectif régulier a atteint 52,5 % en mars 2025, soit un accroissement de 2,4 points de pourcentage depuis mars 2021.
- La proportion des moins de 35 ans se situait à 15,0 %, en mars 2025, contre 15,8 % en mars 2021.
- L'âge moyen de l'effectif régulier se situait à 46,2 ans, en mars 2025, contre 46,0 ans en mars 2021.

Le nombre de départs à la retraite

- Le nombre de départs à la retraite se situait à 1 319, en 2024-2025, comparativement à 1 800, en 2020-2021, soit une baisse de 481.

L'embauche de personnes membres de groupes visés se poursuit

- La proportion d'embauche de membres des minorités visibles chez le personnel régulier recruté se situait à 23,4 %, en 2024-2025, soit une augmentation de 6,4 points de pourcentage par rapport à l'exercice financier 2020-2021.
- La proportion d'embauche de membres des minorités ethniques se situait à 5,3 %, en 2024-2025, soit une augmentation de 1,7 points de pourcentage par rapport à l'exercice financier 2020-2021.
- La proportion d'embauche de personnes autochtones se situait à 0,5 %, en 2024-2025, soit une diminution de 0,1 point de pourcentage par rapport à l'exercice financier 2020-2021.
- La proportion d'embauche de personnes handicapées se situait à 0,9 %, en 2024-2025, soit une diminution de 0,2 point de pourcentage par rapport à l'exercice financier 2020-2021.

L'effectif occasionnel

Les catégories d'emplois, le sexe, l'âge et le statut de saisonnier

- De mars 2021 à mars 2025, l'importance relative de la catégorie des professionnels a augmenté, passant de 17,6 % à 23,6 %. Chez les techniciens, cette proportion est passée de 20,7 % à 18,6 %, alors que chez le personnel de bureau, elle est passée de 40,4 % à 28,1 %.
- Les femmes comptaient pour 59,8 % de l'effectif occasionnel en mars 2025, comparativement à 63,9 % en mars 2021.
- La proportion des moins de 35 ans se situait à 27,6 %, en mars 2025, contre 30,3 % en mars 2021.
- L'âge moyen de l'effectif régulier se situait à 46,7 ans, en mars 2025, contre 43,7 ans en mars 2021.
- La proportion des effectifs saisonniers se situait à 6,7 %, en mars 2025, contre 5,3 % en mars 2021.

L'effectif étudiant et stagiaire

Les catégories d'emplois, le sexe et l'âge

- En mars 2025, l'effectif étudiant et stagiaire est principalement présent dans les catégories d'emplois de technicien (37,4%) et de professionnel (37,1%).
- Les femmes comptaient pour 64,1 % de l'effectif étudiant et stagiaire en mars 2025, comparativement à 66,9 % en mars 2021.
- La proportion des moins de 35 ans se situait à 94,6 %, en mars 2025, contre 94,4 % en mars 2021.
- L'âge moyen de l'effectif étudiant et stagiaire se situait à 24,5 ans, en mars 2025, contre 24,9 ans en mars 2021.